

CHR CITADELLE  
Boulevard du XII<sup>ème</sup> de Ligne, 1  
B-4000 LIEGE  
Tel 04/321 65 75  
Fax 04/321 66 57  
Web <http://www.cpma-ulg.be>

## CONVENTION RELATIVE AU DON D'OVOCYTES

Je soussignée,

NOM : .....

PRENOM : .....

Date Naissance : .....Téléphone : .....

DOMICILE : Rue..... N° .....

Code postal :..... Ville..... Pays : .....

### I. Certifie :

1. Avoir été dûment informée, de manière extensive, des modalités de prélèvement et des diverses implications du don de gamètes et notamment :
  - o Des risques inhérents au traitement de stimulation ovarienne, à l'anesthésie et aux techniques de prélèvement ovocytaire ;
  - o Du caractère irrévocable de ma décision dès que la procédure de don est engagée ;
  - o Que le don d'ovules est gratuit. Une indemnité couvrant les frais de déplacement et d'hospitalisation ou de perte de salaire liée à la procédure peut être accordée ;
  - o Qu'un, plusieurs ou la totalité de mes ovocytes pourrai(en)t ne pas être congelé(s) ou conservé(s) en raison d'une qualité insuffisante, d'une sérologie incomplète ou encore positive pour certains pathogènes ;
  - o Qu'à compter de l'insémination des gamètes donnés, les règles de la filiation telles qu'établies par le Code civil jouent en faveur du ou des auteurs du projet parental ayant reçu lesdits gamètes. Aucune action relative à la filiation ou à ses effets patrimoniaux n'est ouverte aux donneurs de gamètes. De même, aucune action relative à la filiation ou à ses effets patrimoniaux ne peut être intentée à l'encontre du ou des donneur(s) de gamètes par le(s) receveur(s) ou par l'enfant né de l'insémination de gamètes (Art. 56 de la loi du 6 juillet 2007) ;
  - o Des possibilités de soutien psychologique mises en place par le CPMA.
2. Avoir compris l'ensemble de ces informations et les avoir jugées suffisantes pour me permettre de prendre une décision responsable et fondée, après un délai de réflexion.

### II. Marque mon accord, de façon éclairée, sciemment et librement :

1. Au prélèvement et au traitement de mes ovocytes par le CPMA dans le cadre d'une procréation médicalement assistée avec don d'ovules :
  - Anonyme
  - En faveur de Madame :
    - NOM : .....
    - PRENOM : .....
    - Date de naissance : .....

2. A la mise à disposition des instances externes de contrôle nationales et internationales de mes données médicales, sous formes codées excluant toute identification possible.

**III. M'engage :**

1. A me soumettre à tous les examens requis, y compris les tests génétiques (caryotype, dépistage de la mucoviscidose, de l'amyotrophie spinale ou tout autre dépistage génétique en fonction d'antécédents particuliers) et à fournir toutes les informations nécessaires afin de permettre au CPMA de s'assurer du respect de la sécurité sanitaire des gamètes donnés ;
2. A prévenir le CPMA en cas d'apparition ou de déclaration d'une pathologie potentiellement héréditaire, et ce même lorsque la procédure de don sera terminée ;
3. A transmettre au CPMA les résultats des contrôles de suivi de stimulation (biologies et échographies), aux dates indiquées par le centre PMA et ce avant 13:00 lorsque ceux-ci sont réalisés en externe.

**IV. Sollicite :**

Dans le cas où les résultats des examens préliminaires s'avéreraient incompatibles avec le don ou en l'absence des résultats et informations ultérieures nécessaires, que mes prélèvements soient :

- Détruits ;
- Affectés à un programme de recherches.

Je choisis de destiner mes ovocytes au(x) domaine(s) scientifique(s) suivant(s) **(cochez votre(vos) choix, au moins un des deux domaines si vous avez choisi « recherche » ci-dessus)** :

- Amélioration des techniques de base de PMA ;
- Mise au point de nouvelles techniques de PMA.

J'accepte que le projet de recherche soit éventuellement conduit par le CPMA en collaboration avec un autre laboratoire. Les ovocytes destinés à la recherche ne seront en aucun cas impliqués dans un projet parental.

Lu et approuvé  
Date et signature

Pour le CPMA  
Le médecin responsable  
(Cachet et signature)

Fait à Liège, le..... en deux exemplaires originaux, dont chaque partie déclare avoir reçu un exemplaire.